

NORME ISO 20022 : LES ADRESSES NON STRUCTURÉES POUR LES PAIEMENTS PAR QR CODE NE SONT PLUS ACCEPTÉES

Depuis novembre 2025 déjà, les factures QR ne peuvent plus contenir que des adresses sous forme structurée. Au cours de la phase de transition d'un an, les établissements financiers pouvaient décider eux-mêmes s'ils souhaitent continuer à traiter les paiements comportant des adresses non structurées ou les refuser.

À partir de la mi-novembre 2026, les exigences seront renforcées dans toute la Suisse. Les fichiers de paiement ne seront alors acceptés qu'avec des adresses structurées.

La différence réside dans la saisie de la rue et du numéro de rue, ainsi que du code postal et de la localité. À l'avenir, ces informations devront obligatoirement être transmises dans des champs de données distincts. Jusqu'à présent, il était autorisé de les saisir ensemble dans un seul champ de données.

EXPLICATIONS ET MARCHES À SUIVRE :

CASH 2.0	2
WINBIZ	3
AGROPLUS	7

CASH 2.0

Si, lors de la numérisation ou de la saisie manuelle, des adresses non structurées sont détectées et ne répondent pas aux exigences actuelles de la place financière suisse, un message d'avertissement correspondant s'affiche dans l'aperçu des paiements :

AGRO-TWIN SA - Cath 2.0 [lanting - Puierients à eiertuer]

Nouveau

Seoir des peierients

- Lecture optique
- Bulletin de verentient orange
- Bulletin de verement rouge
- Virement en Suisse
- Virement à Tétronger
- Fecture QR

Paicmints à effectuer

- Envoyer im paiements
- Comptabiliasit ius poiements

Compte du dantur d'ordre

En Faveur de

	NPA	Localité	Montant	Valeur	Type	Institut	Comptabilité
Usystens GribH			50.00	Fr. 01.09.2026	Testbark	Testbark	Testbark
Robert Schneider AG	2301	Biel	1949.75	Fr. 14.08.2026	Testbark	Testbark	Testbark
Struenerwaltung der Stadt Bern	3011	Bern	2 500.00	Fr. 14.08.2026	Testbark	Testbark	Testbark
Baclorunn Support Gribit			116.45	Fr. 14.08.2026	Testbark	Testbark	Testbark
Maria Vuster Deriga			2'735.60	Fr. 14.08.2026	Testbark	Testbark	Testbark
My Compary			130.00	Fr. 14.08.2026	Testbark	Testbark	Testbark

Le paiement doit alors être retraité et l'adresse mise en forme structurée. De même, lors de la saisie manuelle, il n'est désormais plus possible de choisir entre une adresse non structurée et une adresse structurée. Seule la saisie sous forme structurée est désormais possible.

Enregistrer -> données comptables Enregistrer Succomber Annuler

Section paiement

Compte / À payer à

Adresse structurée Adresse combinée (n'est plus acceptée)

Pays Suisse

Référence

Référence internationale

Pas de numéro de référence

Informations complémentaires

Payable par

Cosandey Édouard

Ch. du Rosset 1

1846 Chessel

Exécuter le

30.09.2026

Monnaie Montant

CHF 201.35

Item AV1 AV1

Item AV2 AV2

1. Il faut changer "Adresse combinée (n'est plus acceptée)" et mettre en "Adresse structurée"

2. "Enregistrer"

WINBIZ

1. VÉRIFIEZ VOTRE MODE DE TRANSFERT DE PAIEMENT

1. Accédez au menu **Adresses > Instituts financiers et les méthodes de paiement**
2. Sélectionnez **Banque (le compte que vous utilisez pour effectuer vos paiements)**
3. Assurez-vous que le mode de transfert **ISO 20022 - SPS 20023** est sélectionné

Si votre banque vous a communiqué des changements spécifiques, vous pouvez effectuer les modifications nécessaires à cet endroit :

The screenshot displays the WINBIZ software interface. The top menu bar includes 'Fichier', 'Accueil', 'Comptabilité', 'Salaires', 'Adresses', 'Stock', 'Ventes', 'Achats', 'Outils', 'Fenêtre', and '?'. The 'Adresses' menu is open, showing options like 'Adresses', 'Objets', 'Instituts financiers', 'Contrats', 'Conditions de paiement', 'Présentation des factures', 'Groupes d'adresses', 'Remises collectives', 'Formules de politesse', 'Rubriques', 'Titres civils', 'Moyens d'expédition', 'Régions', 'Liste d'adresses, étiquettes', 'Objets', and 'Etats'. The 'Instituts financiers' option is highlighted. Below the menu, there is a table titled 'Instituts financiers et méthodes de paiement' with columns 'Code', 'Méthodes de paiement', and 'Type'. To the right, a dialog box titled 'Méthode de paiement - Ajouter' is open. It has tabs for 'Banque', 'QR', 'BVR', 'BV', 'IPI', 'LSV', 'eBill', 'Ordre de paiement', 'Bénéficiaire', and 'Comptabilisation'. The 'Ordre de paiement' tab is selected. Inside the dialog, there is a section for 'Mode de transfert' with a dropdown menu showing 'ISO 20022 - SPS 20023'. Other fields include 'Expéditeur', 'Identification de l'expéditeur', 'Donneur d'ordre', 'Raison sociale', 'Rue 1', 'Rue 2', and 'NPA, ville'. At the bottom of the dialog are buttons for 'Type...', 'OK', and 'Annuler'.

2. METTEZ À JOUR VOTRE CONTRAT EBICS 3.0

Les instituts financiers annoncent le **passage obligatoire aux contrats EBICS version 3.0**. Winbiz est déjà compatible avec cette nouvelle norme.

Cependant, une action de votre part est indispensable. Vous devez vérifier que votre contrat EBICS dans Winbiz est bien en version 3.0. Si c'est le cas, aucune action supplémentaire de votre part n'est nécessaire.

The screenshot shows the 'EBICS Contract Manager' window with the following sections:

- Fichier** | **Contrat** | **Participant** | **Test** | **Au sujet de ...**
- Institut financier:** Raiffeisen Schweiz, 9001 St. Gallen (BIC: 80000)
- Paramètres de communication:**
 - Protocole: https
 - DNS: ebics2.raiffeisen.ch
 - Path:
 - Port: 443
- Paramètres du contrat:**
 - Host ID: RAIFCHEC
 - Partner ID: [Partner-/User ID] (ID Client)
 - User ID: [Partner-/User ID] (ID Participant)
- Version EBICS:** (highlighted with a green box)
 - Version: H005 - EBICS Version 3.0
- Signature: A006
- Pay Together: ☐ Ne pas signer les ordres de paiement
- Initialiser contrat EBICS:**
 - Buttons: Envoyer message 'INI' (highlighted with a blue box), Envoyer message 'H3K', Envoyer message 'HIA', Afficher / imprimer lettre clé pour la banque, Récupérer clé de la banque ('HPB'), Accepter clé de la banque.
 - Legend: = exécuter ensuite, = fini
- Buttons: OK, Accepter, Annuler

Si votre contrat EBICS est enregistré sur une version précédente (ex. 2.5 ou 2.4), vous devez prendre contact avec votre banque avant d'enregistrer le contrat EBICS en version 3.0 pour leur demander les informations suivantes :

- **L'URL** du serveur EBICS 3.0 de votre banque
- **Le HostID**, généralement le code BIC de l'établissement bancaire
- **Le PartnerID**, soit l'identifiant unique attribué à votre contrat entreprise
- **Le UserID**, propre à chaque collaborateur autorisé à signer ou transmettre des fichiers
- **La liste des paramètres BTF activés sur votre contrat**, afin de savoir précisément quels services vous sont accessibles (par exemple SCT pour les virements pain.001, camt.053 pour les relevés de compte, etc.)

Une fois ces informations reçues, vous pouvez procéder à l'enregistrement du contrat EBICS en version 3.0.

Pourquoi est-ce important ?

Sans cette mise à jour, votre institut financier ne pourra plus assurer le traitement de vos paiements. Agissez rapidement pour éviter toute interruption de service.

3. PASSAGE OBLIGATOIRE DE LA VERSION ELM 4.0 VERS ELM 5.0

La SUVA informe ses clients du passage obligatoire vers la norme ELM 5.0. Cette mise à jour garantit que vous pourrez transmettre correctement votre masse salariale et que vos données seront correctement réceptionnées par Swissdec.

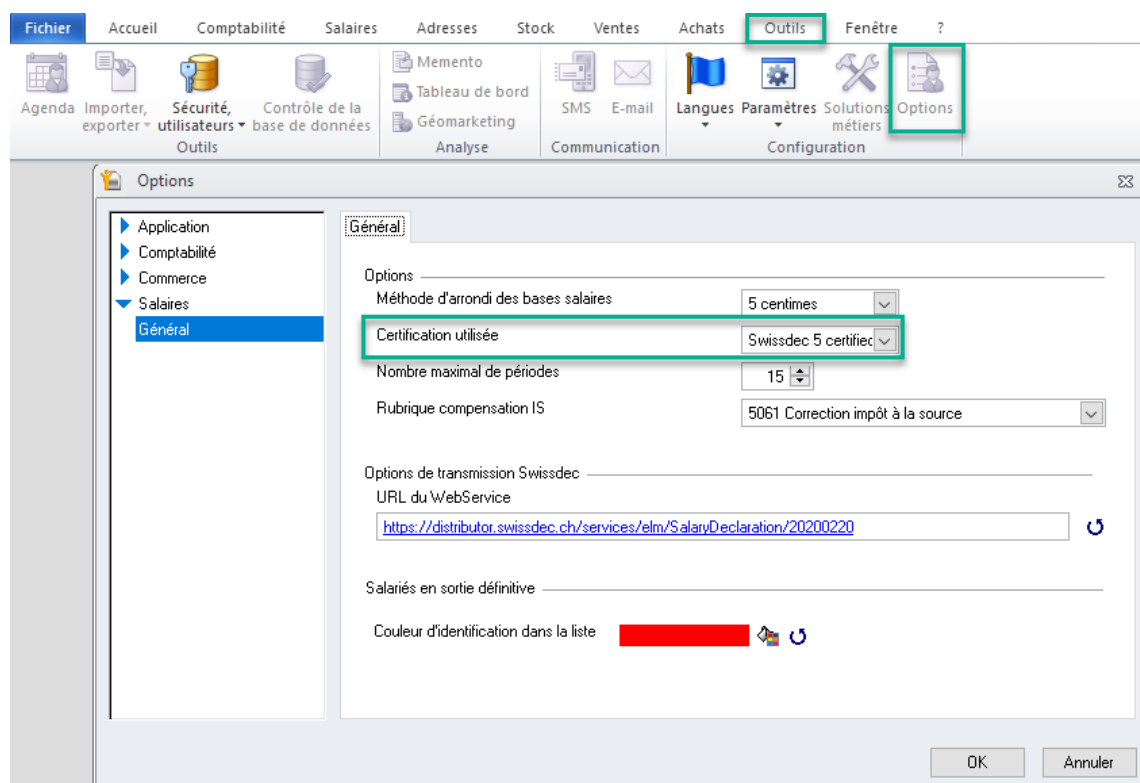
Dès l'ouverture de votre exercice 2026, Winbiz a automatiquement appliqué la certification Swissdec 5 dans votre dossier comptable.

Pourquoi cette mise à jour ?

Cette norme mise à jour assure la conformité et la continuité du traitement de vos données salariales.

Voici comment procéder pour vérifier votre certification :

1. Accédez au menu **Outils > Options**
2. Déroulez **Salaire** dans le menu de gauche
3. Assurez-vous que le champ « **Certification utilisée** » affiche « **Swissdec 5 certifié** »



AGROPLUS

Si vous effectuez vos paiements via l'option Agropius e-Banking, vous avez probablement reçu une communication de votre banque concernant la mise en conformité de vos fichiers de paiement.

Le logiciel Agropius prend désormais en charge le format d'adresses structurées. Une nouvelle version d'Agropius, conforme à la norme ISO 20022, est disponible. Cette norme a été intégrée lors de cette mise à jour.

Comment bénéficier de cette mise à jour ?

Si vous êtes hébergé, la mise à jour est déjà effective. Aucune intervention de votre part n'est nécessaire. Vous pouvez poursuivre vos opérations de paiement sans interruption.

Si votre logiciel est installé en local, il vous suffit de cliquer sur le bouton « Mise à jour » qui apparaît dans le menu d'accueil Agropius, pour bénéficier de la nouvelle version.